

SE SOIGNER DANS LA MÉTROPOLE

Le « patient sans frontières », c'est possible avec l'accord Transcards

Grâce à l'Europe, les frontières nous séparant de nos amis belges, c'est du passé. Seulement, dans certains domaines comme celui de la santé, la Belgique, c'est l'« étranger » avec tout ce que cette notion comporte d'angoissant lorsque vient le temps de réclamer le remboursement des soins. Le vote récent d'une loi devrait faire avancer les choses.

PAR OLIVIER HENNON
metro@lavoixdunord.fr

Bientôt, pour tous les frontaliers, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir grâce à l'accord-cadre franco-belge de coopération sanitaire initié par le projet Transcards, porté par les centres hospitaliers de Roubaix, Tourcoing, Watrelos et Mouscron. « L'idée de base, c'est qu'un médecin belge peut soigner un patient français et réciproquement sans que ça pose le moindre problème », résume le Dr Bricoteau, président de la commission médicale d'établissement du CH de Roubaix.

Des accords spécifiques existent d'ailleurs depuis plusieurs années, notamment entre les hôpitaux de Mouscron et de Tourcoing dans le domaine de la néphrologie : 50 à 70-patients suivis à l'hôpital Dron subissent des dialyses à Mouscron, et deux urologues belges viennent renforcer les équipes tourquennoises pour les consultations et la chirurgie (lire ci-contre). « Mais la complexité surgit dès qu'on envisage de généraliser ce genre d'échanges, sans accord préalable, et tout en



Les difficultés de mise en place de la santé transfrontalière sont d'abord d'ordre administratif.

continuant de fournir une même couverture sociale aux assurés, explique Jean-Philippe Willem, chargé du dossier Transcards à l'hôpital de Roubaix. Car les systèmes de santé belge et français ont leur histoire propre, leurs spécificités et si nous voulons réussir la coopération transfrontalière en matière de santé, il faut que les patients n'aient aucune démarche supplémentaire à effectuer, quel que soit l'hôpital vers lequel ils sont dirigés. »

Pour y parvenir, il aura fallu plus de quinze ans de rencontres et de travail en commun. Un Observatoire franco-belge de la santé (OFBS) a même été constitué en

1999 sur ce thème spécifique... Et près de dix ans après, on touche au but. « C'est très long, car la liste des partenaires dont on doit obtenir l'aval à chaque étape est énorme », souligne Jean-Philippe Willem. À titre d'exemple, la dernière convention a nécessité dix-sept signatures de part et d'autre de la frontière.

Des agents hospitaliers formés

Mais l'accord-cadre existe, il a même été signé depuis plus de deux ans. Alors, qu'est-ce qu'on attend ? La ratification de l'accord a eu lieu fin septembre côté français... Mais pour l'heure, la

Belgique n'a pas de ministre de la Santé. « Ça n'a pas d'incidence sur la mise en route du projet, tempère Jean-Philippe Willem, nous continuons à travailler pour une mise en place rapide. » Le 2 octobre, une dizaine d'agents administratifs des hôpitaux français concernés par Transcards se sont retrouvés en formation à Tournai afin de maîtriser parfaitement les finesses des deux systèmes de santé, et une réunion

« Si nous voulons réussir, il faut que les patients n'aient aucune démarche supplémentaire à effectuer. »

d'étape est programmée à Roubaix ce 19 octobre. Ensuite, il ne restera qu'à aménager les terminaux informatiques des quatre hôpitaux pour qu'ils traitent à la fois les données de la carte Vitale et celles de son homologue belge, la carte Sis.

Au-delà de la mise en place d'une liberté de choix dans le domaine de la santé, cet accord permettra, selon les termes même du ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner, « une meilleure coopération entre les services sanitaires des régions concernées et une amélioration du service public de la santé ». Dans une région comme la nôtre, où les équipements de santé ne sont pas toujours à la hauteur des besoins de la population, cette ouverture vers la Belgique pourrait effectivement apporter un petit bol d'air. ■

■ QUESTIONS À...



« On ne m'a pas laissé le choix, mais ça n'a rien changé pour moi. »

Roger FLOURENS, opéré en urologie à Tourcoing

► Avez-vous choisi de vous faire opérer par des médecins belges ?

« Je ne l'ai su qu'après mon opération de la prostate. Je suis arrivé un jour aux urgences de l'hôpital de Tourcoing et j'ai immédiatement été pris en charge par le service d'urologie. On ne m'a pas laissé le choix. C'est amusant car, de la fenêtre de ma chambre, j'apercevais l'hôpital de Mouscron... »

► Est-ce que ça a changé quelque chose pour vous ?

« Je ne pense pas qu'il y ait des différences. C'étaient deux médecins aimables, disponibles, et à l'hôpital, j'ai été très bien pris en charge. Et puis, ce n'était pas programmé. »

► Cela a-t-il été compliqué pour les questions de sécurité sociale ?

« Je n'ai eu aucun rapport avec eux. Je n'ai rien eu à payer. En fait, cela n'a rien changé pour moi. Au final, je suis bien content d'avoir atterri là le jour de mon 83^e anniversaire. » ■ CH. V.